



Notre réf.: 08425/2025/I/SSU/Vote-Satellite-Skills-Guidelines

4 juillet 2025

Objet: Résultats du vote par correspondance concernant l'approbation de la version révisée des *Directives sur les aptitudes et connaissances en matière de satellites des météorologues des services d'exploitation et des spécialistes des domaines d'application connexes*

Madame, Monsieur,

Je fais référence à notre lettre du 16 avril dernier (réf. 03370/2025/I/SSU/Vote-Satellite-Skills-Guidelines), par laquelle la version révisée des directives mentionnées en objet (anciennement intitulées *Directives sur les aptitudes et connaissances des météorologues des services d'exploitation en matière de satellites (SP-12)*) a été soumise à un vote par correspondance. Cette procédure a été menée conformément à l'[article 4.1.2, alinéa 2\), sous-alinéa a\)](#), du *Règlement intérieur des commissions techniques* (OMM-N° 1240), qui porte sur l'adoption d'un amendement par correspondance.

Le vote a été prolongé jusqu'au 30 mai 2025. À cette date, **41 votes** ont été reçus. Le **quorum de 60 votes** requis pour l'approbation de ces directives révisées, tel que stipulé dans la [règle 47, alinéa a\)](#), du *Règlement général (Recueil des documents fondamentaux N° 1 (OMM-N° 15))*, n'a donc pas été atteint. Par conséquent, la proposition est considérée comme rejetée.

À la lumière de ce qui précède, les directives révisées seront soumises pour examen à la quatrième session de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Celeste Saulo
Secrétaire générale